

Remboursement loca pass 2002

Par **celine18**, le **22/05/2015** à **12:20**

bonjour

je viens de recevoir par lettre simple une mise en demeure de la société filiation pour le remboursement de mont depot de garantie de loca pass de 2002 pour un montant de 630 € j ai quitte ce logement depuis 2004

pour moi pas de soucis pour mon état des lieux de sortie tout c est bien passe je suis passe^par une agence immobiliere pour cette location

peut on me reclamer cette somme depuis le nombre d annee ecolee ?

et pour moi je pensait que je l avait rembourse ou que l agence immobiliere s en etait occupe!! que dois je faire?

part avance merci

Par **domat**, le **22/05/2015** à **23:37**

bjr,

s'agissant d'une lettre simple, rien ne prouve que vous l'avez reçu donc vous ne répondez pas sachant que depuis 11 ans, la dette est prescrite.

cdt